

A black and white photograph of two hands shaking, symbolizing agreement or partnership. The hands are positioned on the left side of the frame, with the fingers interlaced. The background is a plain, light color.

2019

Rapport d'activité

DS
AVOCATS

www.dsavocats.com

Le message du Président

DS AVOCATS : français par origine, international par ambition, responsable et durable par conviction



À presque 50 ans, notre Cabinet s'est doté en 2019 d'un plan stratégique baptisé « DS 2025 », également appelé « le moment DS », autour d'un triptyque : français par origine, international par ambition, responsable et durable par conviction.

perspectives sur le continent africain. Au plan interne, nous avons formalisé en 2019 un véritable « Parcours DS » du savoir et de l'intelligence collective, pour tous les avocats du Cabinet en partenariat avec l'ESCP.

Toute notre stratégie est donc fondée sur cette conviction que l'offre alternative proposée par notre Cabinet au plan international s'inscrit dans la dynamique globale des entreprises et des Etats vers plus de sobriété énergétique, de conformité climatique et de raison d'être.

Bien entendu, la RSE et nos valeurs en tant que Cabinet d'avocats engagé et citoyen sont au cœur de cet ensemble d'évolutions. Tous ces développements ont été portés avec enthousiasme par une équipe de gouvernance renouvelée, composée d'Yvon Martinet, Anne Séverin et Arnaud Burg, et davantage encore professionnalisée en termes de *business development* et de « gestion financière ».

Notre adhésion au Pacte Mondial, déjà ancienne, et notre management interne fondé sur ces valeurs témoignent de notre engagement pour la réalisation des ODD.

Bienvenue donc chez DS Avocats grâce à ce rapport annuel et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

L'année 2019 aura été une année charnière sur le plan international, confirmant notre positionnement historique sur le continent asiatique, consolidant notre rayonnement en Amérique latine, et ouvrant de nouvelles

Olivier FAGES, Président de la SELAS, DS Avocats



03 Le message du Président

04 Présentation de DS Avocats



10 Quelques évènements clés

12 Quelques dossiers emblématiques

15 Engagements RSE



Présentation de DS Avocats

DS en quelques chiffres

22
BUREAUX

13
PAYS

87
ASSOCIÉS

350
AVOCATS / JURISTES



ASSOCIÉ 66%
AVOCAT 38%
TOTAL 47%



ASSOCIÉE 34%
AVOCATE 62%
TOTAL 53%



DIVERSITÉ
+ DE 20
NATIONALITÉS



CA DS AVOCATS
+ **GROUPE DS**
2018 : 35,2 MILLIONS
2019 : 35,9 MILLIONS



RECONNAISSANCE DU MARCHÉ

9 expertises reconnues dans **Legal 500**

8 expertises classées **Incontournable**

dans **Leaders League**

16 expertises classées **Excellent** dans **Leaders League**

18 avocats reconnus par **Best Lawyers**

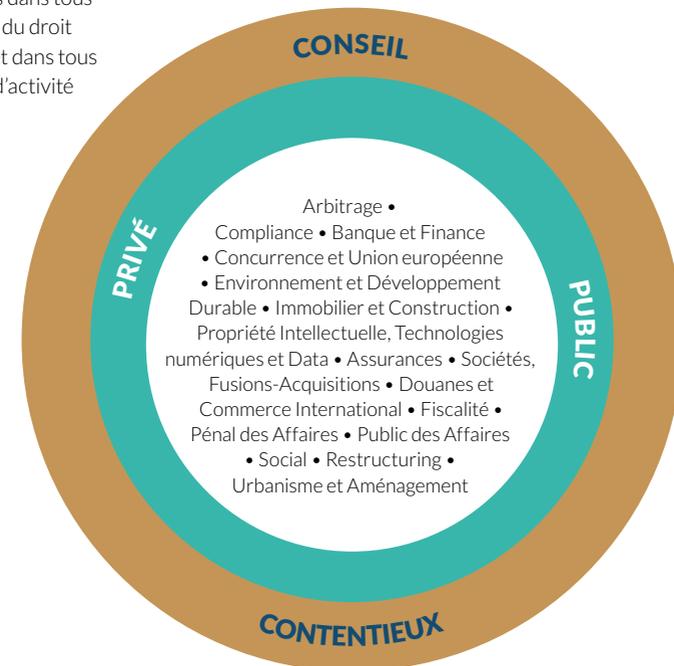
3 expertises classées dans **Le Point** :

Droit Public : 4 ****, Immobilier : 4 ****,

Environnement : 5 ****

Cabinet multi spécialiste en droit des affaires

DS Avocats propose des offres sectorielles et transversales dans tous les domaines du droit des affaires et dans tous les secteurs d'activité



Les valeurs de DS

habilité pluridisciplinarité
 international humilité
 proximité rigueur disponibilité
 partage excellence pédagogie
 responsabilité transversalité



PRÉSIDENT

Olivier FAGES

COMITÉ

Olivier FAGES
 Yvon MARTINET
 Arnaud BURG
 Anne SÉVERIN

REPRÉSENTANTS À L'INTERNATIONAL

FRANCE

Olivier FAGES
 Yvon MARTINET

ASIE

Anne SÉVERIN
 Olivier MONANGE

SÉNÉGAL

Seynabou KANDJI

ESPAGNE

David AVILÈS
 Angela LOPEZ

ALLEMAGNE

Reiner GRANER
 Sandrine KIRSCHENBILDER

ITALIE

Samanta LIBRIO
 Marta LONGONI

CANADA

Jean-François WELCH
 Richard LARAMÉE

BELGIQUE

Jean-Marie SALVA

CHILI

Jose Luis ILABACA

ARGENTINE

Monica ORLANDO

PÉROU

Percy CASTLE

Gouvernance

DIRECTION GÉNÉRALE

Thierry CARLIER
 Secrétaire Général
 Xavier EVANO
 Responsable Administratif et
 Financier
 Laure ESCLAPEZ
 Directrice Marketing,
 Communication et
 Développement d'Affaires
 Angela LOPEZ
 Secrétaire Générale
 Groupe DS

MISSIONS

Communication
 Finance
 Collaborateurs
 Ressources Humaines
 Informatique
 Qualité
 Appels d'Offres
 Conflits d'intérêts
 Ethique
 Facturation
 Pro Bono
 Savoir - Knowledge Management
 Clients
 Innovation



DS à l'international

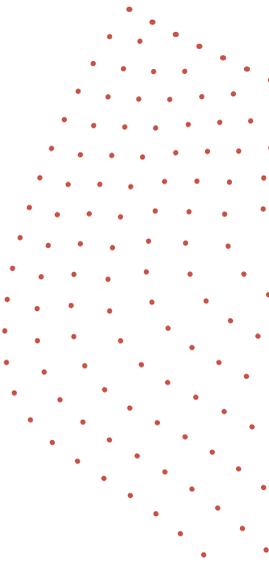
22 BUREAUX DANS LE MONDE

RAPPORT D'ACTIVITÉ - 2019



- 13 DESKS :**
- ITALIE
 - ESPAGNE
 - ALLEMAGNE
 - FRANCE
 - GRÈCE
 - AFRIQUE
 - JAPON
 - CHINE
 - INDONÉSIE
 - INDE
 - UK
 - USA
 - AMÉRIQUE LATINE

OUVERTURES DES BUREAUX DS AVOCATS



Quelques évènements clés



INTÉGRATION CASAHIERRO

DS Avocats a intégré le cabinet péruvien Casahierro Abogados afin d'intensifier notre présence dans la zone latine américaine et de renforcer nos relations franco-péruviennes. Présents à Lima depuis 2017, nous accueillons désormais un cabinet reconnu, dirigé par Percy Castle et composé de 9 associés et près de 30 collaborateurs.



RÉFÉRENCIEMENT BUSINESS FRANCE

DS Avocats est référencé par Business France comme prestataire juridique dans cinq juridictions : Vietnam, Indonésie, Inde, Chili et Argentine. Agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française, Business France promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires.



ACCORD DE COOPÉRATION AVEC CHINA-AFRICA BUSINESS COUNCIL

A l'occasion de l'Africa Investment Meeting Forum organisé à Pékin en octobre 2019, DS Avocats et le China-Africa Business Council ont signé un accord de coopération afin d'accompagner les membres du China-Africa Business Council dans leurs activités en Afrique.



ANNE SÉVERIN ÉLUE « FEMME D'EXCELLENCE » PAR LA CCI FRANCE-CHINE

En juin 2019, Anne Séverin, associée et responsable de notre bureau de Shanghai, a été nommée « Femme d'Excellence » par la CCI France Chine pour sa contribution à la promotion de la France en Chine.



WE LAW YOU

En partenariat avec des incubateurs français et internationaux, DS a organisé la 3^e édition du concours We Law You, premier concours organisé par un cabinet d'avocats à destination des startups.

Chaque année, les lauréats du concours bénéficient d'un accompagnement juridique destiné à contribuer au développement de leur startup.

Les lauréats de cette édition 2019 ont été sélectionnés en fonction du caractère innovant de leur projet, de leur esprit d'entreprise, de la personnalité de leur équipe, de l'originalité de leur offre ainsi que de leur business model et du potentiel de développement économique de leur startup.

Félicitations à :

Zenride, un service de vélo pensé pour les entreprises et leurs salariés ;

Tripartie : une app 100% sécurisée pour faire affaire entre particuliers ;

Mawa qui a présenté un projet d'économie circulaire en Ouganda, basé sur la transformation de déchets organiques ;

Serendptech qui a développé une application mobile dans le domaine de la cybersécurité garantissant l'authenticité d'un titre d'identité et l'identité de son propriétaire.



CYCLE AUTOUR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Afin de mettre en perspective les nouvelles opportunités que l'IA génère, mais également les points de vigilance et les bonnes pratiques, DS Avocats a organisé une série de tables rondes en avril et juin 2019, puis en février 2020 sur :

- Intelligence Artificielle et Big Data ;
- Intelligence Artificielle et Santé ;
- Intelligence Artificielle et empreinte écologique.

Animées par notre équipe Propriété intellectuelle, Technologies numériques et Data, ces tables rondes ont permis de rassembler experts de l'intelligence artificielle, data engineers, et spécialistes du droit.



Quelques dossiers emblématiques



MUSÉE RODIN

DS Pékin accompagne le Musée Rodin dans son projet de création à Shenzhen d'un centre artistique dédié à l'exposition d'œuvres originales de Rodin.

Le Centre d'art Rodin, qui pourrait ouvrir en 2023, sera établi sur la colline d'Antuoshan au cœur de Shenzhen.

Une collection permanente d'œuvres monumentales sera étoffée par des prêts de longue durée.

Ce projet international a été également suivi en France sur des aspects de concurrence et de propriété intellectuelle.



CODE MINIER GABONAIS

DS Paris et Dakar accompagnent depuis 2012 la révision du code minier gabonais. Le nouveau code, promulgué en juin 2019, vise à clarifier les règles de l'exploitation minière et à donner un cadre plus favorable aux investisseurs afin de dynamiser le secteur.

Lors d'une visite chez DS Avocats en octobre, le conseiller juridique du Ministre gabonais des mines nous a remis officiellement le nouveau code au nom du Ministre.



PROJET LA ROCHELLE, TERRITOIRE ZÉRO CARBONE

La Rochelle et son agglomération visent un bilan « zéro carbone » à l'horizon 2040.

En septembre 2019, le projet « La Rochelle, territoire zéro carbone » a été désigné lauréat de l'appel à projet Territoire d'innovation à grande ambition (Tiga) de la Caisse des dépôts et consignations. DS Avocats a accompagné les acteurs publics et privés du territoire tout au long de leur candidature et jusqu'à l'obtention du soutien de l'Etat.

Les équipes de DS Avocats ont travaillé en transversalité : droit public des affaires ; propriété intellectuelle, technologies numériques et data et financements.





Engagement RSE



Membre du Global Compact depuis 2015*, notre engagement en matière de RSE contribue activement aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies autour de trois piliers :

- **environnemental** – s'inscrire dans les objectifs de l'Accord de Paris et de la lutte contre l'érosion de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles ;
- **social** – favoriser une politique RH engagée, en misant sur la diversité, la parité et la formation des femmes et des hommes au sein de DS Avocats ;
- **économique** – développer le Pro Bono.

Principe 1 – Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits humains

La vie professionnelle des salariés de notre Cabinet est régie par le Code du Travail et la Convention collective du personnel des cabinets d'avocats.

Conformément à nos obligations légales, notre Cabinet veille :

- à l'application de bonnes conditions de travail en matière de santé et de sécurité ;
- à ne pas exposer nos employés à des activités, techniques ou substances dangereuses ;
- à nous comporter de manière loyale et décente vis-à-vis de nos employés ;
- à respecter leur vie privée.



« D'excellentes conditions de travail »

En installant son siège dans un immeuble HQE, nous avons opté pour le bien-être de nos avocats et salariés. Ils bénéficient notamment grâce à l'aménagement et aux équipements choisis :

- d'un accès à la lumière du jour en premier jour dans 100% des espaces de bureaux ;
- de stores dans les espaces sensibles à l'éblouissement ;
- d'une température modérée constante ainsi que d'une très bonne ventilation ;
- d'une isolation acoustique des espaces de bureau vis-à-vis des bruits d'extérieur.

* Depuis 2015, DS Avocats est engagé dans l'initiative de responsabilité des entreprises du Pacte mondial des Nations unies et ses principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption

Plusieurs espaces de convivialité permettent de créer un lieu confortable et communautaire au sein de l'espace professionnel :

- lounge au rez-de-chaussée avec jardin intérieur ;
- cafétéria équipée de réfrigérateurs, de fours micro-ondes et de vaisselle.



« Petit-déjeuner de Noël »

Pour la troisième année consécutive, DS Chili organise une fête de Noël avec les familles d'environ 25 enfants issus d'une école d'un quartier défavorisé.

Les collaborateurs, les salariés et le Cabinet contribuent à :

- offrir des cadeaux aux enfants ;
- offrir des aliments aux familles ;
- partager tous ensemble un moment convivial autour d'un petit-déjeuner.

Principe 2 – Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits humains

Les associés de DS Avocats partagent des valeurs humaines et fondatrices, inscrites dans nos statuts. Parmi celles-ci :

- « le souci de la qualité de vie pour l'ensemble des personnes de l'entreprise » ;
- « le souci de tendre vers la parité homme/femme au sein des instances de gouvernance ».



« Projet de Convention internationale pour les déplacés environnementaux »

Extension du désert de Gobi en Chine, inondations au Bangladesh ou dans le delta du Nil, submersion d'archipels dans le Pacifique, fonte du permafrost affectant les Inuits d'Amérique du Nord et du Groenland, sécheresse au Sahel, etc...

En 2050, plus de 200 millions de personnes seraient amenées à se déplacer en raison de catastrophes environnementales.

Notre associé, Yvon Martinet en qualité d'ancien bâtonnier du Barreau de Paris, a présenté au Conseil de l'Ordre de Paris un projet de Convention internationale portant sur un statut de ces déplacés environnementaux.

Ce projet renvoie à des mécanismes déjà existants comme le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et donne compétence à la Cour internationale de justice pour régler tout litige en lien avec ladite convention.

Principe 3 – Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

Dans le cadre de la gouvernance de notre Cabinet, deux missions ont été mises en place sous la direction du Comité afin de faciliter le dialogue entre les salariés, les collaborateurs et la Direction.

Le personnel salarié de notre Cabinet a élu un Conseil Economique et Social composé de 8 membres (titulaires et suppléants), qui :

- présentent au Cabinet les réclamations individuelles des salariés ;
- assurent une expression collective des salariés ;
- permettent la prise en compte de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière du Cabinet, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production ;
- gèrent les activités sociales et culturelles pour le personnel du Cabinet.



Principe 4 – Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

DS Avocats est soumis au respect du droit international qui interdit et poursuit toutes formes de travail forcé ou obligatoire.

Cette obligation est pleinement respectée par notre Cabinet, qui veille en particulier à :

- limiter les horaires de travail et respecter les plages de repos et de congés ;
- respecter le droit à la déconnexion.

Principe 5 – Abolir effectivement le travail des enfants

DS Avocats est soumis au respect du droit international qui interdit et poursuit tout travail réalisé par des enfants.

« Achats responsables »

Notre Cabinet veille à appliquer le principe des achats responsables dans le choix de ses fournisseurs.

Ainsi pour l'achat de nos « goodies », nous privilégions un vendeur éthique.

Principe 6 – Eliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession

En tant que Cabinet d'avocats d'envergure mondiale, notre diversité culturelle et nos différences font notre force et sont le gage de notre intelligence collective.

Nous promovons ainsi au sein de nos équipes et dans notre travail quotidien le respect de la diversité sous toutes ses formes.

Principe 7 – Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Appliquer le principe de précaution consiste à réduire notre empreinte écologique tant en terme d'émission de gaz à effet de serre qu'en terme de réflexions visant à lutter contre l'érosion de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles.

DS Avocats promeut une utilisation sobre des ressources naturelles :

- remplacement du parc des photocopieurs en 2018 et impression recto-verso en noir & blanc par défaut : réduction de la consommation de papier de **10 à 20%** ;
- recyclage des dosettes de café
- mise en place de récupérateurs de piles usagées, de cartouches d'encre d'imprimantes, de toners
- à Pékin et Shanghai, la vaisselle jetable a été entièrement remplacée par des tasses et verres et cuillères réutilisables.



Dans la peau d'un avocat

Depuis 2013, nous ouvrons nos portes chaque année à douze élèves en classe de 3^{ème}, issus des collèges Camille Claudel (Paris XIII) et Edouard Vaillant (Gennevilliers 92).

Par cet engagement renouvelé, nous entendons faire découvrir à des jeunes moins favorisés que l'accès aux professions du droit leur est ouvert et contribuer à l'émergence de vocations pour notre métier.

Le programme annuel « Dans la peau d'un avocat » est ponctué par deux temps forts :

- un stage d'observation d'une semaine dans nos locaux à Paris : les élèves sont pris en charge par deux avocats ou salariés référents. Ils visitent le Palais de justice de Paris, assistent à des audiences et participent à un cours d'initiation au placement de la voix.
- un concours d'éloquence organisé dans la Bibliothèque de l'Ordre, en fin d'année scolaire.



Principe 8 – Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

DS Avocats, unique cabinet d'avocats accrédité en tant qu'OTI, pour la vérification du Reporting extra-financiers (DPEF)

Accrédité par le Comité Français d'Accréditation en tant qu'Organisme Tiers Indépendant, DS Avocats est habilité à vérifier les Déclarations de performance extra-financières des entreprises figurant obligatoirement dans les rapports de gestion des sociétés cotées et des entreprises visées par l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

Par cette accréditation, DS s'implique toujours plus aux côtés de ses clients en matière de communication d'informations sociales, environnementales, sociétales et de gouvernance, en parfaite cohérence avec les valeurs du Cabinet.

Engagement Act4nature

Act4nature international est un dispositif français d'engagements volontaires d'entreprises internationales pour la biodiversité.

DS Avocats s'est engagé à mesurer ses impacts sur l'environnement, promouvoir la biodiversité et diffuser de bonnes pratiques en interne.



Vie associative

Afin de renforcer sa démarche Développement Durable, le Cabinet est membre actif d'associations engagées dans une action citoyenne :

- avec Orée, en faveur de l'économie circulaire, l'intégration de la biodiversité dans les stratégies d'entreprise et la RSE ;
- au sein d'AFILOG, en matière de logistique durable et responsable.



Zero Waste Shanghai

A Shanghai, nous avons accompagné la startup Zero Waste qui propose aux habitants et aux organisations de Shanghai (et de partout ailleurs !) des conseils pour réduire leurs déchets et leur empreinte carbone.

La startup travaille notamment avec des écoles pour réduire leur impact écologique à travers des activités de sensibilisation et des programmes pour réduire les déchets et limiter le gâchis alimentaire.

Zero Waste accompagne également les entreprises dans leurs démarches d'audit et de labellisation.

« Logistique durable » « Préservation de la Biodiversité et Logistique durable »

En partenariat avec Afilog, DS Avocats a programmé une série de 5 matinales pour échanger avec les entreprises et les maîtres d'ouvrages du secteur de la supply chain sur les nouvelles réglementations :

- taxe carbone ;
- dérogation espèces protégées ;
- compensation écologique ;
- enquêtes publiques et consultations dans le cadre de la dématérialisation ;
- déclaration de performance extra-financière (DPEF) dans les grandes entreprises.

Principe 9 – Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

En 2014, DS Avocats a installé son siège parisien au 6 rue Duret, dans un immeuble de 6 300 m², rénové Haute Qualité Environnementale, labélisé BBC (bâtiment basse consommation) et Effnergie.

Ce choix s'accompagne de bénéfices environnementales en termes de :

- biodiversité
 - notre jardin intérieur privilégie les plantes indigènes afin de réduire l'entretien et préserver l'écosystème ;
 - absence de pesticides ;
 - l'eau de pluie est récupérée pour les besoins d'arrosage.
- économies d'énergie
 - mise en veille automatique des éclairages et des postes de travail dans les bureaux ;
 - détecteurs de présence et éclairages LED dans les voies de passage et les sanitaires ;
 - ventilation avec récupération de chaleur ;
- etc.

Notre adhésion aux démarches et labels écologiques contribue également au développement du marché pour les technologies innovantes respectueuses de l'environnement et à la réussite des entreprises pionnières dans ce domaine.



Data Green Center

Conscient du caractère énergivore des data centers, nous avons fait le choix de recourir aux services d'un data center dit « green ».

Ce data center abrite un « arboretum du changement climatique », laboratoire expérimental de la future biodiversité de notre territoire, géré en partenariat avec l'INRA et la Société forestière. Ce laboratoire végétal est chauffé par les excédents caloriques dégagés par le bâtiment.

Pour diminuer son empreinte écologique, le data center met en œuvre des solutions innovantes : piles à combustion, toiture blanche, écoconstruction, etc.



Principe 10 – Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les associés de DS Avocats partagent des valeurs humaines et fondatrices, inscrites dans nos statuts. Parmi celles-ci :

- « le respect scrupuleux de la plus exigeante déontologie professionnelle »
- « En toutes circonstances, la prudence impose à l'avocat de ne pas conseiller à son client une solution s'il n'est pas en mesure d'apprécier la situation décrite, de déterminer à qui ce conseil ou cette action est destiné, d'identifier précisément son client. A cette fin, l'avocat est tenu de mettre en place, au sein de son Cabinet, une procédure

lui permettant d'apprécier, pendant toute la durée de sa relation avec le client, la nature et l'étendue de l'opération juridique pour laquelle son concours est sollicité. Lorsqu'il a des raisons de suspecter qu'une opération juridique aurait pour objet ou pour résultat la commission d'une infraction, l'avocat doit immédiatement s'efforcer d'en dissuader son client. A défaut d'y parvenir, il doit se retirer du dossier. »

Règlement Intérieur du Barreau de Paris - Article 1.5 « Devoir de prudence »



Parcours DS

DS Avocats a mis en place dans le cadre de son Plan Stratégique DS 2025, un parcours interne de formation à destination de tous ses professionnels du droit visant à renforcer la culture d'entreprise autour de nos valeurs communes. Plusieurs modules sont ainsi proposés, notamment la Déontologie du conseil ou encore les Grands Enjeux avec comme intervenant Jean Jouzel, Prix Nobel de la Paix.

The logo consists of the letters 'DS' in a large, black, serif font. Below the letters, the word 'AVOCATS' is written in a smaller, black, sans-serif font.

DS
AVOCATS

6 rue Duret
75116 Paris
www.dsavocats.com

